



c/o Urs Scheuss
Case Postale 665
2501 Biel/Bienne



c/o Pierre Amstutz
Prairie 1
2606 Corgémont



c/o Sandra Rubli
Zimlisberg 426
3255 Rapperswil

Verein Seeland-Biel/Bienne
c/o Berz Hafner + Partner AG
Postfach 575
3000 Bern 14

Bienne, Les Reussilles, Rapperswil, 30 avril 2009

Prise de position au sujet de la Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois

Mesdames, Messieurs,

C'est très volontiers que nous prenons position dans le cadre de l'évaluation de la Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois. Les remarques suivantes s'appuient sur les documents mis à disposition par l'association Seeland Biel/Bienne.

Questions de fond

Soutenez-vous la création d'une Conférence régionale BBSJb ?

Les Verts se sont exprimés jadis de façon critique sur les bases légales cantonales des Conférences régionales. Pour nous, la législation cantonale en vigueur peut encore être améliorée, notamment en ce qui concerne la répartition des voix et le processus démocratique. Malgré ces défauts, les Verts soutiennent la création d'une Conférence régionale. Elle s'inscrit dans une politique d'agglomération globale et du développement durable de la région. C'est la raison pour laquelle nous la soutenons en principe. Elle représente une opportunité de placer la collaboration intercommunale sur une base plus démocratique qu'aujourd'hui. L'unification des structures institutionnelles améliore la mise en place d'un service public régional ; de plus, elle simplifie l'équilibre entre les communes urbaines et rurales.

Soutenez-vous les prochaines étapes proposées (élaboration d'une proposition de réalisation) ?

Nous soutenons en principe la démarche pour l'introduction d'une Conférence régionale. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il vaut mieux une bonne solution qu'une solution rapide. Nous regrettons que l'on se limite à des questions structurelles ; on ne tient pas compte des opportunités substantielles et l'on fait peu de cas d'autres contenus possibles de la Conférence régionale. Une Conférence régionale ne devrait pas avoir comme seuls objectifs de satisfaire l'exigence légale et

l'établissement d'un espace économique fort. Dans ce sens, les Verts du Jura bernois souhaitent une large participation lors de la consultation en vue de l'élaboration d'une proposition de réalisation.

Quelles sont les questions clés à éclaircir dans les prochaines étapes de la mise en œuvre ?

La question jurassienne va certainement représenter un enjeu particulier ; dans ce domaine, la Conférence régionale peut aussi être envisagée sous l'angle d'une contribution à la recherche d'une solution.

Jusqu'ici, on a peu tenu compte des questions liées à la légitimation démocratique. La délégation du pouvoir aux maires tout comme les instruments de la démocratie directe (droit d'initiative et de référendum) ne suffisent pas. Ces derniers, vu le nombre de signatures requises, seront peu utilisés. L'argument selon lequel la population serait peu intéressée à la participation au niveau régional repose sur une compréhension erronée du modèle. Dans cette optique la participation politique devrait être stimulée et non freinée. Les conférences régionales devraient promouvoir l'identité régionale et celle du Jura bernois devrait pouvoir s'exprimer dans une plate-forme de coordination Conseil du Jura bernois (CJB)-communes ; cette dernière remplacerait la sous-conférence régionale du Jura bernois et de Bienne.

Finalement, pour introduire une Conférence régionale BBSJB, il faut une volonté claire ; cependant, dans ce domaine, tant dans les documents de la consultation que lors de la présentation du 10 février à Lyss, une certaine aversion était perceptible.

Prises de position sur la proposition de modèle

Sous-conférences et commissions

Les sous-conférences et les commissions sont bien fondées. A moyen terme, les structures de la conférence régionale pourront être simplifiées par la suppression des sous-commissions culture et agglomération Bienne. Une formulation doit être mieux définie : « Les membres des commissions peuvent être des personnes habitant sur le territoire de la conférence régionale ». Les Verts pensent qu'il serait possible, pour démocratiser la conférence régionale, d'intégrer la société civile, les associations et les partis

Directoire avec 15 membres

Le nombre de membres du directoire est judicieux. Bien que celui-ci n'ait pas formellement une fonction exécutive, vis-à-vis de l'extérieur, il va être considéré, en tant que représentant de la conférence régionale, comme un organe exécutif ; il faut en être conscient de cela.

Bilinguisme

Les documents du directoire doivent être traduits si la majorité de ses membres francophones le demandent. Les frais sont pris en charge par le canton.

Organigramme / fonctionnement

L'organigramme correspond en principe aux bases légales. Au sujet du fonctionnement de la conférence, on ne dispose pour l'instant d'aucune expérience concrète à partir de laquelle il serait possible d'établir une évaluation. Toutefois, la simplification des structures intercommunales peut être considérée comme un facteur de succès pour le fonctionnement.

Secrétariat

La création d'un secrétariat général pour toutes les commissions de la conférence régionale correspond à l'idée d'une conférence d'agglomération globale ; en cela, le secrétariat général est salué par les Verts.

Finances

Le plan financier est établi de façon réaliste. Le peu de compétence financière de la conférence régionale représente une lacune dans les bases juridiques.

Prise de position sur les questions spécifiques

Argumentaire

Les Verts approuvent l'argumentaire, toutefois, ils souhaitent qu'un plus fort accent soit mis sur les services publics et la démocratie. La conférence régionale doit favoriser l'identité commune de l'ensemble de la partie nord du canton.

Appréciation des avantages et des inconvénients énoncés

La présentation des avantages et des inconvénients donne une image plutôt pessimiste. Les avantages n'apparaissent en partie pas clairement. Dans le droit public, la base légale permet par exemple des décisions d'une portée contraignante et plus démocratiques. La structure interne de la conférence régionale est à vrai dire nécessairement complexe. Face à la situation actuelle, qui compte un nombre importants de commissions et d'institutions différentes liées à plusieurs territoires, les structures devront être clairement simplifiées vis-à-vis de l'extérieur et la transparence de la collaboration régionale en sera améliorée.

Rapport pour la prise de positions

Le rapport pour la prise de position offre une bonne représentation du modèle proposé d'une conférence régionale BBSJb et situe l'état des travaux. Les Verts souhaiteraient compléter une version future par une présentation de la collaboration actuelle avec ses avantages et ses inconvénients. C'est à cette condition seulement qu'une prise de conscience étendue sera possible.

Remarques particulières faites par les Verts du Jura bernois :

Le Jura bernois ne doit parler que d'une seule voix. Les problèmes doivent être discutés dans des organes communs et aboutir à des solutions régionales. Il s'agit de renforcer la position du Jura bernois dans le canton de Berne, mais également au sein de la conférence régionale à laquelle il appartient. Le Conseil du Jura bernois (CJB) participe à la préparation de prises de positions que les maires du Jura bernois défendront à la conférence régionale.

La cohésion de l'action politique régionale doit résulter d'une préparation concertée entre les communes et le CJB. Ces discussions ont lieu au sein d'une plate-forme de coordination CJB-communes pour la gestion du territoire, sous l'égide et l'administration du CJB. Cette plate-forme remplace la sous-conférence régionale du Jura bernois et de Bienne actuellement prévue. Elle coordonne les affaires cantonales pour le Jura bernois, mais ne dispose pas de compétence décisionnelle, celle-ci étant de l'unique ressort de la conférence régionale.

La plate-forme de coordination ouvre la porte à la délégation de tâches au CJB par les communes, via des mandats de prestations (politique du troisième âge, activités culturelles communales, gestion des infrastructures sportives régionales, etc.). L'exécution de ces tâches n'incombe pas au CJB en tant qu'organe politique, mais en tant qu'institution pourvue d'un secrétariat renforcé.

Le CJB dispose d'un secrétariat général élargi au sein duquel les forces administratives à disposition du Jura bernois sont rassemblées, évitant ainsi une dispersion de ces moyens. Cette équipe de professionnels est en mesure d'exécuter les mandats qui lui sont confiés. La plate-forme de coordination n'a aucun pouvoir de décision. Toutes les décisions sont prises par la conférence régionale.

La distinction des compétences canton-communes est respectée du fait que les décisions sont prises par les organes compétents. L'exécution des tâches dont les communes ou la conférence régionale ont la responsabilité peut faire l'objet d'un mandat de prestation confié aux associations existantes (Jura Bernois Tourisme, ...) ou au CJB. Le mandat de prestation est un instrument contractuel qui permet de respecter les domaines de compétences (décision) tout en permettant une délégation (exécution).

La simplification du paysage institutionnel passe également par une réorganisation territoriale et par une diminution du nombre des communes dans le Jura bernois.

Remarques finales

La croissance des agglomérations place la politique devant de grandes exigences. L'utilisation du sol et la sur-exploitation des ressources naturelles surchargent l'environnement. Les petites communes n'arrivent plus à remplir les exigences d'un service public moderne. Simultanément, les villes sont de plus en plus mises sous pression sur le plan de la politique sociale. Une solution régionale solidaire s'impose. Les Verts considèrent la conférence régionale comme un pas important dans cette direction ; toutefois, ils sont aussi d'avis qu'à long terme, le modèle des conférences régionales doit être mieux ancré dans la population et conçu plus démocratiquement. Cette tâche devra se réaliser à l'échelon cantonal dans la législation respective. Au préalable, il faudra des conférences régionales en activité, satisfaisant les attentes exprimées.

Les Verts de Bienne, les Verts du Seeland et les Verts du Jura bernois vont observer le développement futur et s'exprimer à ce sujet à l'avenir. Nous vous remercions pour votre attention.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.



Urs Scheuss
Präsident Grüne Biel



Sandra Rubli
Präsidentin Grüne Seeland



Olivier Gerber
président les Verts Jura bernois